

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société romande d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 41 (1944)  
**Heft:** 6

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 07.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

---

**BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE**

---

---



† Jules PUGIN

La Société d'apiculture de la Glâne vient de perdre son cher et dévoué président, M. Jules Pugin, gérant de la Banque populaire suisse, à Romont, décédé le 12 mars dernier, à l'âge de 55 ans, après une courte maladie. Le regretté défunt, vice-président depuis la fondation de la section en 1930, fut appelé à la présidence en 1941, en remplacement de M. Victor Chatton, démissionnaire.

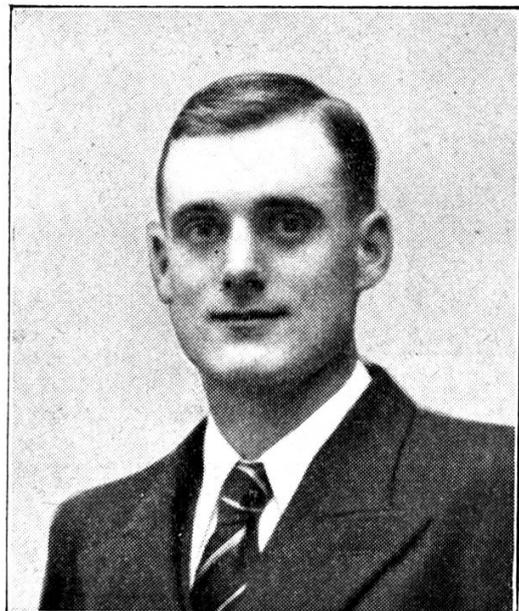
M. Pugin pratiquait l'apiculture depuis plus de trente-cinq ans. Il possédait un grand pavillon Dadant-Blatt situé à Arrufens, à quelque 2 km. de son domicile. Durant la bonne saison, il y passait une partie de ses loisirs, la meilleure, en compagnie de ses chères abeilles. C'était un excellent apiculteur sans cesse préoccupé de se tenir au courant des progrès de la science apicole. Comme président, il se dévoua sans compter à la bonne marche et au développement de la Société d'apiculture de la Glâne. L'an passé encore, il avait organisé cinq conférences régionales avec visites de ruchers dans des localités situées aux confins du district et il avait tenu à présider lui-même toutes ces réunions. Les apiculteurs glânois doivent à leur ancien président une profonde reconnaissance ; ils en garderont un souvenir durable. Ses collègues du Comité, plus spécialement, ne l'oublieront pas de sitôt. Ils se plaisaient à se réunir sous sa direction compétente et bienveillante, dans une ambiance de parfaite harmonie.

Nous ne pouvons nous empêcher d'ajouter que M. Pugin fut surtout un père de famille admirable. Devenu veuf en 1936, avec douze enfants, dont neuf garçons et trois filles, il supporta la terrible épreuve avec une résignation exemplaire et ne perdit jamais courage. Il puisait sa force dans l'amour de ses enfants et dans ses sentiments profondément religieux. Dieu lui a sans doute déjà

décerné la récompense promise à ses bons et fidèles serviteurs.

Nous présentons aux douze orphelins trop tôt privés de l'affection de leur bon père, l'expression de notre douloureuse sympathie.

### † Jean-Louis BESSON



Le jeudi 16 mars écoulé, une assistance particulièrement nombreuse et émue rendait les derniers devoirs à Jean-Louis Besson, secrétaire de notre société, âgé de 27 ans. Nous savions que depuis plusieurs mois il était alité, qu'il n'avait pas pu pour ce motif organiser notre dernière séance de Comité de fin d'année, mais sa jeunesse, son enthousiasme, son allant ne nous avaient pas laissé prévoir un si fatal dénouement, et c'est avec stupeur que nous apprîmes son décès si prématuré.

C'est en 1940 que Jean-Louis Besson, jusqu'alors presque un inconnu pour beaucoup d'entre nous fut élu au Comité en qualité de secrétaire. Bien vite, il sut se faire apprécier par ses qualités d'ordre, de dévouement, d'intérêt pour la chose apicole et nous perdons en lui un membre du Comité sur lequel nous fondions les meilleurs espoirs.

Le Comité et de nombreux membres ont tenu à apporter à sa jeune veuve, à son père le témoignage de leur profonde sympathie.

Tous ses amis de la Section de Moudon et environs garderont de lui le souvenir le plus reconnaissant pour les services rendus durant son bien trop court passage au milieu de nous.

*Le Comité.*

---

## Rapport présidentiel

*(Suite)*

Parmi les membres du Comité de la Romande, il en est un surtout qui mérite un témoignage tout spécial de reconnaissance ; c'est, vous l'avez deviné, notre ami Schumacher qui assume depuis bien des années et à la satisfaction de tous les fonctions astreignantes de caissier, de rédacteur du *Bulletin* et de bibliothécaire. Ce travail, qu'il accomplit sans répit du 1er janvier au 31 décem-

bre, loin de diminuer, ne fait qu'augmenter avec l'effectif de la Romande. Il faut vraiment aimer notre association d'apiculteurs de tout son cœur pour lui consacrer tout son temps ; aussi, serait-ce une noire ingratitude de notre part si nous ne lui disions aujourd'hui un chaleureux merci, ainsi qu'à sa dévouée collaboratrice, Mme Schumacher.

M. Matthey, au Locle, avec le précieux concours de M. le Dr Perret, continue à faire des expériences aussi utiles qu'intéressantes avec les appareils de météorologie que lui a confiés la Romande. Si les expériences sont concluantes avec le temps, nous envisageons l'installation d'autres stations d'observations dans différentes régions de la Suisse romande. Merci à MM. Matthey et Dr Perret pour leur travail consciencieux.

Un événement que je m'en voudrais de passer sous silence, car il est tout à l'honneur de la Romande, c'est le choix fait par l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation en la personne de M. Valet comme inspecteur fédéral dans la section apiculture. Nous devons être très reconnaissant à M. Valet d'avoir bien voulu accepter cette nouvelle charge qui est des plus délicates et des plus absorbantes, d'autant plus que M. Valet continue à exercer ses fonctions d'inspecteur cantonal des ruchers et de président de la Section de Morges. Nous avons pu constater déjà maintes fois, dans le courant de l'année écoulée, l'avantage d'avoir quelqu'un de compétent qui défende les droits des apiculteurs romands auprès des autorités fédérales et nous communique les renseignements utiles dans l'application des ordonnances fédérales concernant l'apiculture. Grâce à M. Valet, le Comité central a pu avoir avec son chef de service, M. Meyer-Tzaut, une entrevue des plus utiles pour ce qui concerne notre ravitaillement en sucre.

Trop d'apiculteurs n'ont pas encore compris que c'est uniquement à la sage prévoyance de nos autorités fédérales que nous devons d'avoir été approvisionnés en denrées alimentaires pendant ces cinq années de guerre, alors que chez nos voisins on manquait presque de tout et que des masses de gens étaient réduites à la famine. Nos abeilles elles-mêmes ont été ravitaillées en sucre, alors que dans un seul de nos pays voisins 830,000 colonies ont péri, faute de sucre pour les nourrir. Comment se fait-il que l'apiculture suisse ait été ainsi favorisée, alors que nos ménagères ne peuvent toucher le sucre qu'au compte-gouttes, alors que des industriels (boulangers, pâtisseries, confiseurs et chocolatiers) ont vu leur contingent de sucre réduit au 60, 70 et même 80 % de leur consommation d'avant-guerre ? Ah ! c'est que des hommes compétents ont habilement et courageusement défendu l'apiculture en faisant valoir le rôle important que joue l'abeille dans la fécondation des arbres fruitiers. Oui, c'est pour cette raison avant tout que nos chères avettes ont trouvé grâce et qu'elles ont rencontré en haut

lieu cette protection qui nous est souvent enviée et qu'on reproche parfois à nos autorités fédérales.

Parmi ceux qui ont le plus contribué à faire valoir auprès de nos autorités fédérales le rôle si utile des abeilles dans le domaine de la fécondation végétale, il faut citer M. le Dr Kobel qui a daigné nous honorer aujourd'hui de sa présence. Tout à l'heure, il nous fera part de ses magnifiques expériences sur le rôle de l'abeille dans le domaine de la végétation et contribuera ainsi à nous faire apprécier davantage encore cette branche de l'économie nationale qu'est l'apiculture.

Ceci dit, vous comprendrez mieux pourquoi on s'est montré généreux envers les apiculteurs ; vous serez mieux persuadés des soins que vous devez à vos abeilles afin qu'elles puissent non seulement récolter ce précieux nectar qu'est le miel, mais encore contribuer à approvisionner le pays en fruits.

Dès lors, chers amis apiculteurs, vous vous efforcerez de faciliter le travail de nos autorités bienveillantes en remplissant à temps et consciencieusement vos formulaires de contrôle. Pas de fausses déclarations ! Pas de marché noir non plus !

(*A suivre.*)

*L. Gapany.*

### **Distribution du « Bulletin »**

Par suite de l'augmentation du nombre de nos membres, les numéros de janvier et de février sont totalement épuisés. A partir d'aujourd'hui, nous ne pourrons plus envoyer ces deux numéros que nous remplacerons par l'envoi du catalogue de la bibliothèque, à titre de compensation. Le prix de la cotisation restera le même pour toute l'année 1944, les frais généraux étant les mêmes pour demi-année que pour l'année entière. L'abonnement part toujours de janvier à décembre.

### **Table des matières du « Bulletin »**

Nous avons reçu, à ce jour, 20 mai, trois souscriptions à la table des matières. Nous répétons instamment notre demande parue dans le numéro de mai, page 134. Il nous est indispensable de savoir approximativement le nombre de lecteurs qui s'intéresseraient à cette entreprise.

Nous rappelons en outre qu'en vue de la révision des statuts de la Romande (projet à soumettre à l'assemblée des délégués de 1945), les propositions de modifications ou de compléments doivent parvenir au président central, M. Gapany, avant le 1er septembre, dernier délai. Ces propositions doivent avoir été discutées et admises dans telle séance de la section. Prière de spécifier la date de la décision.

*Schumacher.*



## Conseils aux débutants

---

Nombreux sont ceux qui ne se souviennent pas d'une pareille sécheresse. Nos quotidiens ont fait quelques récapitulations et citaient les années 1893, 1911 et d'autres. La sécheresse se doublait cette année de la bise persistante, forte, froide. Les températures la nuit se tiennent aux environs de 5 degrés, ce qui empêche une sécrétion normale du nectar. Il y a eu cependant quelques bonnes journées pendant la floraison des arbres fruitiers et, selon les apparences, ces derniers ont passé avec succès la période dangereuse : les cerisiers, en particulier, promettent beaucoup, du moins pour ceux qui ont été traités selon les règles. Il y a eu aussi quelques bonnes journées à l'éclosion des dents-de-lion, dans les contrées où celles-ci n'ont pas disparu par suite de l'extension des cultures. En somme, malgré les circonstances adverses, nombreuses, la récolte de miel printanier vaut mieux que celle nulle de 1943. Nous avons vu de belles hausses déjà bien garnies... mais les nouvelles des ruchers sont d'une rareté pire que les denrées les plus rationnées et le rédacteur se trouve dans l'impossibilité de donner un état de la situation. C'est vraiment regrettable et nous faisons appel, une fois de plus, à Messieurs les présidents de section ou à des membres dévoués pour qu'ils nous fournissent des données nous permettant de dire un peu à quoi en est la récolte. Que l'on veuille bien comprendre que le rédacteur ne peut pas inventer ces nouvelles des ruchers, ni tabler sur sa seule exploitation toujours mal favorisée de par sa situation dans une contrée exclusivement consacrée aux cultures maraîchères.

La demande d'essaims a été grande : il y avait de nombreux vides à combler. La demande de ruches complètes aussi a été forte : on s'intéresse de plus en plus à l'apiculture ou... au sucre que, dans le public mal informé, on suppose accordé en abondance aux apiculteurs.

Et voici que selon la tradition d'autrefois, la « grande récolte » devrait commencer, soit à partir du 20-25 mai. Seulement, cette tradition n'est plus de saison : où sont les « prairies émaillées de fleurs » ? où sont les beaux champs tout roses d'esparcette, tout mauves de scabieuses ? Seule la sauge des prés, avec son beau bleu profond, a résisté et prend sa revanche en cette année de sécheresse.

Aujourd'hui, 19 mai, il est tombé enfin un peu de pluie, 50 mm. à notre pluviomètre, mais qu'est-ce que cela dans un sol séché jusqu'à 40 ou 50 cm. de profondeur ? Il serait bien étonnant que cette fameuse « grande récolte » se produise cette année et la miellée de sapin, qui s'est déjà produite en 1942 et 1943, par exception deux ans de suite, se produise encore en 1944... à moins d'un miracle. Or, ne désespérons pas encore, la nature est et reste extraordinaire dans ses possibilités.

En attendant, soignons bien les essaims qui nous sont venus. Ceux-ci, malgré les circonstances défavorables, ont prospéré si l'on a eu soin de leur porter secours grâce au sucre qui nous a été accordé ce printemps. Nous profitons des gros essaims pour leur faire bâtir de beaux rayons que nous enlevons quand ils sont bien finis et que nous gardons pour les donner à d'autres colonies mal pourvues. C'est le moyen le plus pratique pour avoir de belles constructions.

N'oubliez pas non plus de surveiller les souches. D'une façon générale, celles-ci ont vu leurs jeunes reines fécondées sans difficulté ni retard, mais il est bon de s'assurer, par une visite spéciale, de la nouvelle ponte, sinon vous aurez des ruches bourdonneuses, difficiles à remérer plus tard. Faites de même si vous avez formé des nucléi. Nous en avons fait plusieurs, au moyen des ruches qui ont essaimé : deux ou trois rayons de couvain, avec cellules royales et flanqués de rayons d'appui, garnis de nourriture, et voilà de belles colonies pour l'an prochain. C'est simple, expéditif et d'une réussite à peu près certaine.

Il est prudent d'extraire le miel de dent-de-lion et celui de colza sans trop tarder, sans cependant négliger la règle absolue, de n'extraire que du miel operculé. Presque chaque année, nous recevons cette demande : J'ai du miel bien operculé, mais il ne veut pas sortir, il est cristallisé. Que faut-il faire ? La seule réponse à faire est celle-ci : Souvenez-vous pour une autre année que le miel des crucifères cristallise rapidement et que par conséquent il faut l'extraire à temps. Donc, cette année, ne renvoyez pas cette opération, le miel est trop précieux pour qu'on ne prenne pas toutes les précautions pour ne pas le perdre. Ayez des ustensiles propres pour le loger et le clarifier. La tôle galvanisée est à proscrire absolument, non seulement la loi sur les denrées alimentaires le veut, mais votre intérêt aussi.

Il y a, avec beaucoup de raison, une sévérité plus grande dans

l'observation des prescriptions sur les maladies des abeilles : la négligence dans les soins à donner aux colonies peut si facilement faire de votre rucher un foyer d'infection, fatal non pas seulement à vous, mais à tout votre entourage. Signalez donc immédiatement tout ce qui vous paraît suspect à votre inspecteur régional : vous êtes responsable de l'état de santé de vos colonies et les sanctions peuvent être sévères avec infiniment de raison.

« Bonne grande récolte » à vous tous, joie à l'exploitation de votre rucher et reconnaissance à la Providence qui continue à bénir notre pays.

St-Sulpice, 19 mai.

*Schumacher.*

P.-S. — Par suite de la maladie de notre collègue Walther, les pesées de ruches ne paraîtront qu'au numéro suivant.

### **A propos du nourrissage par le trou de vol**

*En traduisant de la Blauve l'article de M. Kilchenmann, nous n'avons aucunement en vue de préconiser son système. Dit article fut jugé intéressant simplement parce qu'il relatait un fait d'expérience. On sait trop quelle pierre d'achoppement dans l'élevage des reines constitue le pillage des ruchettes. Tout conseil susceptible d'éviter l'insuccès nous paraît digne de retenir l'attention. Cette interprétation de l'instinct des abeilles nous a surpris autant que quiconque (pour ne pas dire plus). Et c'est uniquement dans le but de provoquer une discussion sur une question essentielle que nous nous sommes permis cette traduction. Les anciens Bulletins et déjà la Revue contenaient de passionnantes questions de fond posées aux « apiculteurs expérimentés ». Nous souhaitons revoir cette charmante rubrique. M. Kilchenmann faisait allusion à un article de Mgr Franz Adamec. Nous l'avons recherché et de même traduit. Il fut écrit spécialement pour la Blauve. En le présentant aux lecteurs de ce journal, M. le Dr O. Morgenthaler annonçait que le sujet ne manquerait pas d'être discuté, mais qu'on accueillerait avec plaisir toute relation faisant connaître un nouveau moyen de lutte contre le fléau du pillage. Et il ajoutait prudemment : « Peut-être serait-il bon que les débutants s'abstiennent de tout essai. » Tels sont aussi et exactement notre vœu et notre avis. Voici donc, aussi résumé et aussi bien adapté que possible, l'article*

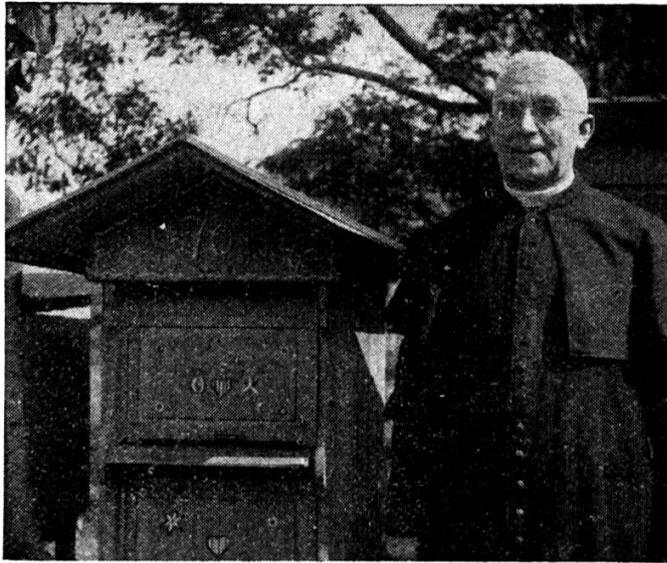
#### **LE NOURRISSEMENT PAR LE TROU DE VOL**

*de Mgr Franz Adamec, archiprêtre, à Bysterz (Moravie).*

Le trou de vol est le portail de la forteresse des abeilles. C'est par là que pénètre leur élément vital, l'air pur ; par là aussi que sont apportés les vivres indispensables : nectar, pollen et eau. Les Slaves de l'est l'ont très heureusement baptisé « l'œil » de la ruche

et l'on comprend que les abeilles le gardent et y tiennent comme nous-mêmes à la prunelle de nos yeux. Toute une catégorie d'abeilles sont préposées au rôle de sentinelles.

Que la nourriture parvienne par un autre endroit, de derrière ou d'en haut, l'attention des abeilles est aussitôt détournée du trou de vol pour se reporter sur le nouveau mode d'approvisionnement. Leur instinct est dérouté, comme faussé. Nous le voyons bien à leur comportement puisqu'elles s'installent aussitôt à cette nouvelle place, prêtes à la défense. Il en résulte que le trou de vol est moins surveillé et, partant, moins bien défendu. Pour les pillardes, cela devient un jeu facile que de pénétrer dans la ruche.



1. Mgr Franz Adamec, Bysterz (Moravie).

La figure montre l'auteur à côté d'une ruche d'observation, présent qui lui fut offert en 1936, à l'occasion de son 70<sup>me</sup> anniversaire, par la Société d'apiculture de Moravie. (Photo O. Morgenthaler.)

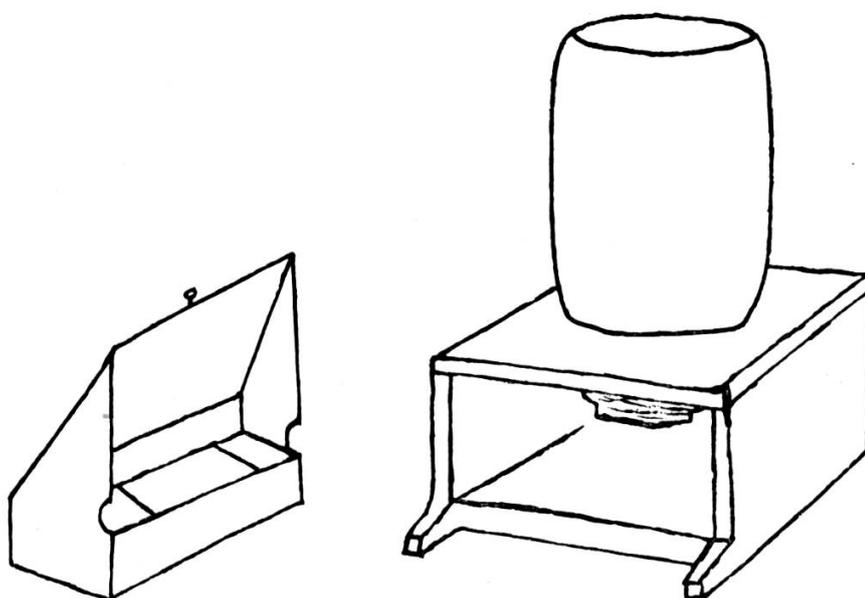
*Conclusion* qui s'impose donc : A votre *trou de vol*, mesdames les abeilles !

Le moyen qui s'avère le plus efficace pour cela est de nourrir par cette porte naturelle, bien entendu, au moyen d'un nourrisseur accessible uniquement de l'intérieur de la ruche. Les abeilles occuperont également le passage laissé libre, s'y tiendront en alerte et malheur à la pillarde qui oserait forcer la porte du logis.

Au reste, ce nourrissage n'est pas du tout une idée nouvelle. En 1886 déjà, dans son manuel « Bartnictwo », le célèbre apiculteur polonais Dr Théophile Ciesielski le mentionnait. Son auge était suspendue à la paroi avant et les abeilles pouvaient aller et venir par l'ouverture pratiquée dans l'appareil. Tout pillage était exclu.

En 1892, un apiculteur tchèque, Wenzel Jaks (pron. Jaksch), fait connaître son nourrisseur, un simple bassin recouvert à l'extérieur d'une vitre et muni d'un canal enfoncé dans le trou de vol. On peut nourrir de jour, même par le soleil, sans avoir à redouter le pillage. Une dissertation au sujet de cet appareil fut publiée en 1893 dans *L'Abeille de Brünn* et, afin de procurer à l'auteur une audience plus étendue, je fis paraître une traduction de son article, en langue allemande, dans le *Journal d'apiculture de Leipzig*. L'innovation de Jaks provoqua plusieurs découvertes.

C'est le cas, en particulier, de l'appareil de Liedloff, le propre rédacteur de la *Leipziger Bienenzeitung*, consistant en une petite



2. Nourrisseurs pour trou de vol de Ciesielski et de Boardman.

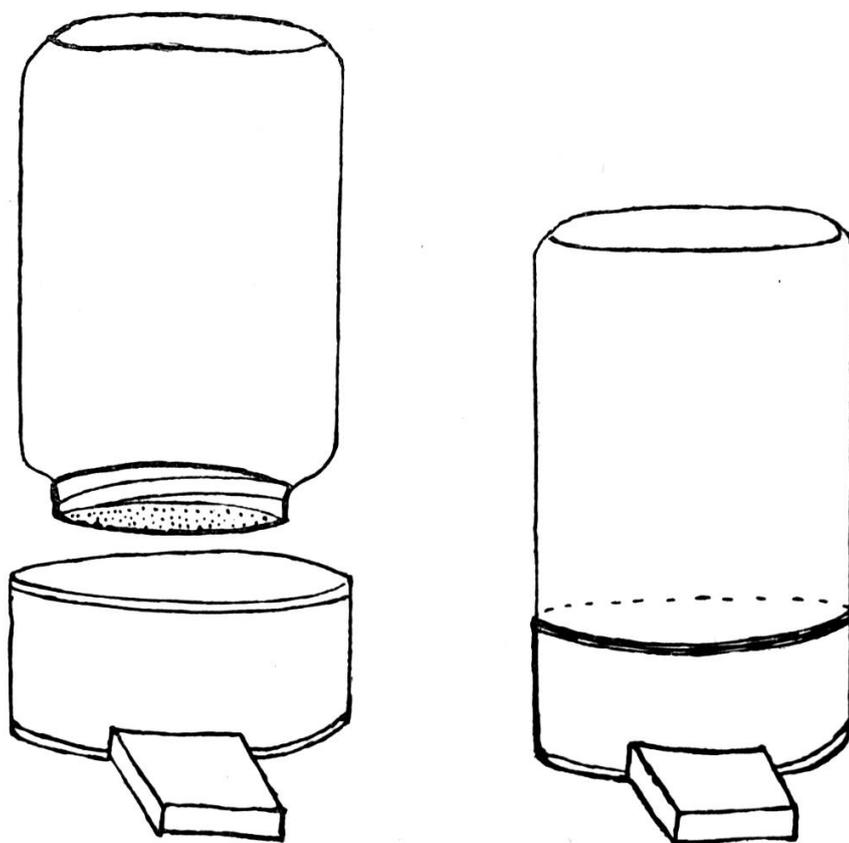
boîte en fer-blanc également munie d'un conduit introduit par le trou de vol. Au-dessus de la boîte, on plaçait, ouverture en bas, une bouteille de sirop maintenue en position au moyen d'une douille métallique vissée à la paroi frontale. Les choses étaient assez compliquées, ce qui explique que l'appareil Liedloff soit promptement tombé dans l'oubli.

Plus heureuse fut la solution apportée par Fr. Simmich, de Ianering, en Silésie. Son appareil « Universal » se compose de trois parties : 1° un réceptacle de forme arrondie, muni d'un couloir introduit dans le trou de vol et sur lequel on renverse 2° un bocal en verre dont le couvercle est constitué par un tamis, puis 3° un grillage protecteur pour le cas où l'on voudrait nourrir par en haut.

Cette forme de nourrissage n'est pas inconnue non plus aux Etats-Unis. « L'A. B. C. », de Root, contient une description et la

figure de l'appareil Boardman, lequel est exactement pareil à l'« Universal », de Simmich. Depuis plus de quarante ans, je fais usage de ce dernier et toujours avec la même réussite.

Le nourrissage par le trou de vol est un préventif excellent contre le pillage. A titre d'expérience, j'ai une fois conservé tout un été une colonie orpheline. Progressivement, elle s'affaiblit. Dans la règle, ces colonies désorganisées deviennent la proie des pillardes et succombent. Mais, nourrie régulièrement et patiemment par le trou de vol, mon orpheline défendit sa porte jusqu'à la fin. Aucune abeille étrangère ne se risquait à y pénétrer.



3. Le nourrisseur Simmich.

Je vais même plus loin. S'il survient un arrêt de récolte et que les pillardes deviennent importunes, je me promène le soir de trou de vol en trou de vol et, dans chacun, j'introduis une cuillerée à café de miel. Le lendemain soir, mais à une heure différente, je répète l'opération. Les abeilles surveillent activement la place et je suis certain que toute tentative de pillage serait immédiatement repoussée.

Un jour, je fus appelé auprès d'un collègue. Une de ses ruchées était précisément assaillie par la sinistre bande d'enragées. Je fis porter en cave la malheureuse et elle y fut nourrie d'heure en

heure par le trou de vol. Remise le soir sur son support au rucher, elle reçut une nouvelle portion par le même endroit, autant le lendemain, avant le point du jour, et quand, au cours de cette journée, les pillardes revinrent, elles furent énergiquement refoulées.

Que de colonies ne pourrait-on pas conserver à la vie par cette simple méthode, si elle était mieux connue ! Attirons l'attention des abeilles à leur trou de vol et nous serons garantis contre tout pillage.

(De la *Blaue*, juillet 1940.)

Le traducteur : *Ed. Fankhauser*.

N. B. Et maintenant : en avant la musique !

### **Introduction de reines**

Ayant lu dans le *Bulletin* de janvier 1944 un article de M. P. Pasquier intitulé « Introduction des reines », je me fais un plaisir de vous communiquer le résultat de quatre introductions de reines effectuées durant trois années de début en apiculture. Après avoir lu plusieurs ouvrages traitant d'apiculture, je ne sus pas trop quelle méthode je devais adopter, lorsque je dus passer de la théorie à la pratique. C'est pourquoi, après avoir réfléchi, j'adoptai sans autre justement la manière de faire exposée par M. P. Pasquier. Il s'agissait d'introduire une reine dans une ruche ayant échoué dans sa tentative de renouvellement de reine ; l'opération ayant réussi, je décidai donc de procéder ainsi tant que cette méthode se révélerait efficace. L'occasion ne se fit pas attendre ; cette même année-là, je dus fournir une reine fécondée à deux nuclei qui ne réussirent pas, à deux reprises, à féconder leurs reines, cela par ma faute, car, dans mon manque d'expérience et de pratique, j'ai omis de les nourrir. L'année passée, j'ai formé une nouvelle colonie aussitôt après la récolte, en lui donnant une reine fécondée. Ce fut une réussite, bien que les abeilles aient été assez agressives, vu le manque de récolte. J'ajouterai même que je n'aspergeai les rayons qu'en versant par dessus la ruche, sans les sortir individuellement. Cette miellée aromatique qui tombait miraculeusement du ciel sur la ruche semblait absorber toute leur méfiance et agressivité ; l'arome s'est donc chargé de prolonger cette passivité, puisque après chaque introduction je retrouvai la reine tranquillement absorbée à son travail. Cependant, cette manière d'agir me fait hésiter à effectuer une autre opération, très utile aussi en apiculture ; il s'agit du marquage des reines au vernis.

J'ai tout le matériel pour faire ce travail, mais je n'ose l'employer de peur de subir un échec, car je crains fort que la reine soit maltraitée à cause de l'odeur du vernis. Pourrais-je être rassuré sur ce point et connaître l'opinion d'apiculteurs expéri-

mentés sur ce sujet ? J'espère que vous voudrez bien me renseigner sur cette affaire, tout comme vous avez déjà bien voulu m'envoyer des livres avant même de m'être affilié à votre bonne société qui m'a déjà procuré bien des plaisirs. C'est pourquoi je vous renouvelle ici toute ma gratitude..

*Emmanuel Chevrier, Evolène (Valais).*

### **Même sujet**

Certains apiculteurs préconisent un nourrissage au moment où l'on introduit la reine encagée dans une colonie orpheline, prétendant que la nouvelle mère est ainsi mieux acceptée. Je crois que c'est une erreur. Suivant les conseils du grand apiculteur genevois Marguerat, je ne suis plus cette méthode, j'attends toujours trois ou quatre jours après l'acceptation de la reine avant de stimuler.

Le sirop apporte toujours dans la ruche une certaine perturbation, une excitation qui rend les abeilles agitées et agressives, par conséquent peu propice à l'acceptation d'une nouvelle royauté. D'autre part, Marguerat pense que les abeilles, comme tout être ayant un tantinet d'intelligence, font un certain raisonnement : il nous arrive de la nourriture en suffisance, nous sommes dans l'abondance, élevons une reine, puisqu'on nous a privé de la nôtre et rejetons celle que l'on veut nous donner ; au contraire, s'il n'y a pas de nourrissage, voici une nouvelle reine, « chouette ! » pas besoin d'en élever une, autant de nourriture économisée. Ce raisonnement, tout paradoxal qu'il puisse paraître, a certainement quelque chose de réel, car, depuis que je ne nourris plus avant et pendant l'introduction, je n'éprouve plus de pertes de reines.

*V. C. Gilan, de l'Université de l'Illinois.*

*L. Pirson.*

(Tiré de *La Belgique apicole.*)

### **Augmentation des récoltes**

*(Suite et fin)*

On a ainsi créé de nombreuses souches et générations successives d'abeilles, nées et élevées avec un peu de miel ayant hiverné dans la ruche et beaucoup de sirop de sucre blanc.

Les jeunes abeilles recevaient, il est vrai, un peu de miel et de pollen printanier frais dans la bouillie nutritive préparée par les abeilles adultes, néanmoins leur nourrissage contenait une part trop abondante de sucre blanc. En plus, chose essentielle, tout l'organisme de la reine, dans lequel se préparent les nouvelles générations, ressent encore au premier printemps l'influence affaiblissante du sucre blanc qui ne contient pas tous les éléments actifs du miel.

Par les essaims trop printaniers, on a, au nord des Alpes,

amoindri de nombreuses souches d'abeilles noires et provoqué le raccourcissement de la langue.

Les essaims que j'ai obtenus en mai et au début de juin n'ont jamais donné des abeilles aussi robustes que ceux de la mi-juillet.

La toute meilleure colonie que j'ai obtenue était un essaim sorti le 1er août qui, grâce au nourrissage naturel dont la reine avait bénéficié pendant l'été, me donna dès le printemps suivant des abeilles encore plus robustes que celles de la ruche mère qui, pourtant, était déjà excellente.

Dans les essaims qu'un nourrissage précoce m'avait permis d'obtenir au début de mai, j'ai nettement observé une dégénérescence de la souche se manifestant par un amoindrissement de l'énergie des abeilles et des récoltes de miel inférieures à celles que me procuraient les essaims nés en juillet.

Les apiculteurs qui voudront tenter l'expérience amélioreront rapidement leurs souches d'abeilles en faisant des essaims au milieu de l'été.

*Hermann Pfenniger.*

La Chaux-de-Fonds, fin décembre 1943.



### *Odorat de l'homme et de l'abeille*

Les abeilles perçoivent l'odeur du miel d'une solution aqueuse de 0,2 et même 0,1 ½ % de miel de bruyère, tandis que la limite pour l'homme est de 2 %. Ne croyez donc pas que quelques gouttes de miel que vous aurez répandues autour du rucher ne peuvent pas provoquer le pillage parce que vous ne le sentez pas vous-même.

### *Pour venir à bout de l'acariose*

Un apiculteur bernois, M. Gottfried Bichsel, a son rucher dans une région à ban depuis cinq ans pour cause d'acariose. Il trouve le temps long et fait part aux lecteurs de la *Blaue* de ses expériences et de ses réflexions. Il traite régulièrement ses colonies au remède de Frow et affirme, après beaucoup d'autres, que ce traitement est sans danger. Il est même convaincu que ce traitement est un désinfectant énergique et que ses ruches traitées se portent mieux que les autres. Malheureusement, le traitement n'est

pas appliqué sur une assez grande échelle et la maladie réapparaît dans des ruchers situés à une distance assez considérable des ruchers traités.

Et voici ce qu'il propose : toutes les ruches de la Suisse, sans exception, devraient être traitées au remède de Frow deux ou trois années de suite et nous en aurions fini avec cette peste. Il ajoute, un peu sceptique : « Tous mes lecteurs diront probablement, c'est juste, on devrait, mais en pensant aux autres. »

*Quand les ruches doivent-elles être conduites à la montagne?*

Le Dr W. Moore Ede se demande s'il est indiqué de transporter les ruches à la récolte avant que la plante à considérer soit en pleine floraison. Il avait conduit sept colonies à 50 m. d'un champ de sainfoin alors que quelques plantes commençaient à fleurir ici et là. D'autre part, M. Gibs, secrétaire de la Société d'apiculture de Worcester, conduisit une semaine plus tard ses quatre ruches au même endroit, alors que le champ était en pleine floraison. Huit jours après, M. Gibs avait une hausse pleine sur chacune de ses ruches, tandis que deux ruches seulement du Dr Moore Ede avaient du miel de sainfoin et seulement en petite quantité. Les abeilles du docteur avaient négligé le sainfoin pour aller butiner sur un champ de trèfle qu'elles devaient traverser, mais qui était entièrement en fleur au moment où elles étaient arrivées. Il semble donc qu'il est préférable de ne transporter les ruches qu'au moment où la miellée bat son plein. Il est vrai qu'on risque ainsi de perdre la récolte de quelques jours et il arrive assez souvent que la miellée ne dure pas longtemps. Comment faire ?

L'écho ci-dessous répondra peut-être à cette question.

*Il serait possible de diriger les abeilles vers la récolte*

Tous les apiculteurs connaissent les observations du Dr Karl Frisch au sujet du langage des abeilles. Les ouvrières ayant découvert une source d'abondante récolte annoncent la nouvelle à leurs camarades en dansant sur les rayons, de droite à gauche s'il s'agit de nectar, de gauche à droite s'il s'agit de pollen, à moins que ce ne soit l'inverse. Poursuivant ces recherches, Frisch et ses disciples ont trouvé mieux encore. Il serait possible à l'apiculteur de dire lui-même à ses abeilles où elles doivent aller butiner ; il suffirait pour cela de donner à la colonie l'odeur de la plante à visiter. On y parvient en distribuant du sirop parfumé ayant l'odeur de la plante que l'on désire voir visiter ; le parfum peut être artificiel ou le produit d'une décoction de fleurs de la plante considérée.

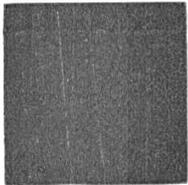
Les journaux du Reich et ceux de la Suisse alémanique prétendent que la récolte peut être notablement augmentée par ce procédé. On pourrait aussi favoriser de cette manière la pollinisation de telle ou telle plante. Peut-être !

*J. Magnenat.*

# COMPOSITION DES COULEURS PRÉFÉRÉES PAR LES ABEILLES

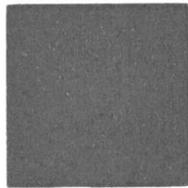
---

POUR 200 gr.    50 à 60 gr. HUILE    2 à 3 gr. SICCATIF



100 gr. bleu d'outre-mer  
50 » bleu à la chaux

---



75 gr. rouge signal  
75 » rouge vermillon

---



90 gr. vert patent  
60 » jaune de chrome

---



75 gr. jaune de chrome-citron  
75 » jaune de chrome moyen

---



120 gr. bleu de Prusse  
30 » bleu d'outre-mer

## Couleurs des ruches.

---

(Réd.) On nous a demandé de divers côtés ce que nous pensions de cette question qui a déjà fait l'objet de bien des articles.

Nous n'avons pas la prétention de trancher la question, mais nous tenons à remercier ici le traducteur d'un des meilleurs exposés, soit M. Fankhauser. Grâce à lui, chacun a pu se faire une idée nette et précise de ce problème.

Nous pensons que cela doit intéresser surtout les possesseurs de ruchers-pavillons, où les ruches sont très rapprochées et où il est difficile de varier l'aspect extérieur. Nous avons maintes fois conseillé le procédé suivant à ceux qui se plaignaient des inconvénients graves auxquels ils ne savaient remédier (prosperité des ruches des extrémités, au détriment des ruches du centre ; orphelinage fréquent des ruches du milieu, par suite des erreurs de la reine à son retour du voyage nuptial, etc., etc.). Nous avons donc conseillé de planter des arbustes ou plantes grimpantes tout contre la façade du pavillon. Le moyen a toujours réussi, d'après ce qui nous a été dit en remerciement par nos correspondants. Pourquoi ?

Sans prétendre nous mettre tout à fait à la place des abeilles nous pensons qu'elles sont plus sensibles à la «forme extérieure» au relief, qui se grave dans leur «mémoire» visuelle qu'à tout autre moyen de repérage. Nos anciens «mouchiers», qui avaient des bancs d'abeilles, des rangées de 15 à 20 ruches de paille toutes semblables, donnaient des points de repère avec des pierres, blanches ou colorées, placées de différentes façons et d'une manière générale ce procédé leur réussissait.

Nous ne voulons pas décourager ceux qui se conformeront aux indications données pour les couleurs des ruches, au contraire. Nous avons déjà suivi ces directions en partie et nous engageons vivement nos lecteurs à en faire de même. Mais nous croyons que pour nos ruches de plein vent, séparées les unes des autres par un espace plus ou moins grand, la différenciation des couleurs n'a pas la même importance, cela d'autant moins que la forme des planchettes de vol, la dimension des dites, les formes de la ruche ne sont que rarement absolument identiques et cela déjà constitue des points de repère.

Cherchons encore et, avec l'aide de nos savants, nous arriverons certainement à l'heureuse solution du problème. Nous pouvons heureusement nous passer des fusées utilisées par les bombardiers pour fixer les points de repère à l'adresse de nos abeilles et reines.

Schumacher.

## Du noséma

Constatons qu'en général on n'attache pas assez d'importance à cette maladie sournoise, difficile à déceler, même pour des vieux pratiquants, qui est malheureusement fréquente dans nos régions du Jura et pied du Jura.

Sans crainte d'exagération, on pourrait l'appeler l'ennemi N° 1 de nos ruchers.

Il serait difficile, sinon impossible, d'évaluer, même approximativement, les ravages causés par cette insidieuse maladie et par conséquent la quantité de tonnes de miel dont elle prive chaque année les apiculteurs et notre économie nationale.

Le noséma apparaît généralement au printemps, au sortir de l'hiver. Vous donnez un coup d'œil rapide en mars, tout va bien: l'hivernage s'est bien passé; quinze jours, trois semaines plus tard, nouvelle visite plus minutieuse... Tiens! voilà une, deux, trois colonies selon les années et l'importance du rucher qui ne sont pas brillantes; mises en hivernage sur 6-8 cadres, il n'y en a plus maintenant que 3-4 d'occupés. Bizarre! enfin, on va la resserrer en lui enlevant quelques cadres, la tenir au chaud; comme la reine est jeune, en la soignant bien elle arrivera peut-être à être prête pour la récolte, cela s'est vu souvent, mais... souvent aussi, à la visite suivante, vous trouvez que votre colonie n'a pas augmenté en abeilles ni en couvain. Il y a bien des chances dans ce cas que votre colonie soit malade. Vite un échantillon au Liebefeld; la réponse vous fixera.

Il arrive aussi que le noséma vous tombe dessus (plutôt sur vos colonies) en plein été; les années de miellée semblent lui être favorables, toutefois on ne peut pas généraliser.

On aperçoit devant les entrées des abeilles noires, sans poils, que d'autres abeilles empêchent d'entrer et cherchent à tuer; elles se mettent souvent à deux pour expulser ces indésirables; cela aussi est un signe de noséma.

On a cru longtemps, et j'étais de cet avis, que ces abeilles noires étaient des vieilles, usées, qui, ne pouvant plus participer aux travaux de la colonie, n'avaient plus qu'à disparaître de la circulation. Hélas! comme de tant d'autres choses, j'en suis revenu de ce jugement un peu simpliste.

L'an dernier et cette année aussi, j'ai eu un peu de noséma et ai pu constater qu'à côté d'une colonie atteinte d'autres n'avaient pas une seule de ces abeilles noires, ceci durant tout l'été, que ces colonies ont eu une récolte supérieure à celles atteintes, par le fait qu'elles sont restées plus populeuses.

Alors ! direz-vous, ce n'est pas tout de retourner le fer dans la plaie, le remède ?

A notre connaissance, il n'y en a pas jusqu'à présent de garanti ni d'officiel, comme par exemple le safrol contre l'acariose. Le plus sage, en constatant notre ignorance, est de continuer à observer et à chercher en souhaitant le bienfaiteur qui nous donnera le remède scientifique et infailible nous permettant de lutter contre ce terrible noséma.

En attendant cette heureuse découverte, employons les moyens qui nous ont donné de bons résultats soit préventifs et même dans certains cas curatifs.

En premier, je mettrai le remède préconisé par notre distingué rédacteur : quelques gouttes d'**essence** d'eucalyptus par litre de sirop ; expérience faite, c'est encore ce qu'il y a de mieux. Si vos ruches sont bien pourvues de vivres, comme cela arrive parfois après une année de bonne récolte, mettez-en quelques gouttes sur un feutre au fond de la ruche ou dans les angles arrières. Mais attention : danger de pillage ! pourtant mieux que rien.

Autre remède : mettre un peu d'alcool dans le sirop. Non pas de l'alcool à brûler, mais une petite cuillerée à café de marc, lies, cognac, etc. par litre. Expérimenté, bons résultats avec cette réserve que l'alcool rend les abeilles agressives. D'autres préconisent un demi-verre de vin vieux par litre. A ce sujet, voici encore une recette assez analogue d'un soldat argovien « En campagne ». Voyant qu'il s'intéressait aux abeilles, un de nos collègues lui demanda si, chez eux, il y avait aussi le noséma et répondit : « Oui, mon père a un grand rucher, pour guérir le noséma il donne aux abeilles du sirop au kirsch. Proportion : un litre de kirsch par 100 litres de sirop ». Cette dose nous paraît bien un peu forte, mais qui sait ! le kirsch a peut-être des vertus que n'ont pas les autres liqueurs !

Il est intéressant de savoir qu'en Argovie, qui n'est plus le Jura, les apiculteurs ont aussi à lutter contre le même fléau. N'y aurait-il plus que ces veinards du bord du lac qui, à ce que m'a dit l'un d'eux, n'auraient pas à s'en occuper ? Serait-ce le voisinage des vignes ?

Redevenons sérieux et terminons notre petit exposé en recommandant encore l'attention contre notre ennemi N° 1 : Mettre à la fonte le plus possible de vieux rayons, ceux-ci, comme les taudis, sont insalubres. En plus, changer les reines douteuses, même si elles n'ont qu'une année et encore introduire du sang nouveau dans votre rucher.

Avec tout ça, vos récoltes seront meilleures, mais... la question n'est pas tranchée.

C. Auberson.

## Couleurs des ruches

De nombreuses observations et de récents travaux, dont le *Bulletin* a rendu compte, ont peu à peu éclairé le problème des couleurs préférées par les abeilles. Longtemps, la fantaisie, le goût des apiculteurs les ont réglées. Actuellement, tout en donnant certaines satisfactions à ce que notre œil humain trouve agréable, on est arrivé à déterminer les couleurs qui impressionnent la vision si différente du peuple des abeilles.

M. le Dr Morgenthaler a bien voulu nous donner la gamme de ces couleurs et l'ordre dans lequel il est préférable de les employer. C'est d'après les conseils du Liebefeld que nous pouvons donner ces couleurs, dont la composition nous a été obligeamment indiquée par un peintre attaché à la grande droguerie lausannoise du Lion d'Or.

Le Liebefeld propose deux arrangements :

- 1° Bleu, rouge, vert, jaune.
- 2° Bleu, jaune, bleu foncé, vert.

Les couleurs sont franches, lumineuses ; il n'y entre pas de céruse. Il suffit de peindre une petite partie de la ruche, le devant ou la planchette de vol, ou encore un carton fixé sous l'auvent. Les couleurs ne sont pas préparées trop claires.

Outre les deux séries indiquées, le Liebefeld en prévoyait deux autres : une série 1a où le rouge était remplacé par un brun, difficile à obtenir et une série 2a où le bleu foncé était remplacé par un rouge bordeaux, qui ne tiendrait pas au soleil. Le tableau que nous offrons ne donne pas ces deux couleurs, parce que, selon le Liebefeld, elles sont, pour les yeux des abeilles, équivalentes, la première au rouge, la deuxième au bleu foncé. A. G.

P.-S. — Les traits bleus à droite des couleurs représentent le texte donnant leur composition, texte qui serait imprimé par la maison Marsens. La feuille « Composition des couleurs » serait fixée dans le numéro du *Bulletin*.

## Chiffres

Les renseignements ci-dessous renferment certaines données numériques relatives au poids des abeilles, à la quantité de miel qu'elles consomment, à la confection de la cire, etc.

Le poids des abeilles varie évidemment selon qu'elles ont l'estomac vide ou plein : une larve arrivée à son complet développe-

ment pèse, d'après le Dr Dengof, 184 mgr. et d'après le Pr Fischer seulement 150 mgr. A mesure que l'abeille se développe, ce poids diminue et une jeune abeille, en sortant de sa cellule, ne pèse plus que 106 mgr., mais comme en naissant elle a dans son estomac un peu de nourriture, une fois absolument à jeun elle pèse encore moins : 92 mgr. d'après Dengof et seulement 82 mgr.  $\frac{1}{2}$  d'après Berlepsch. Selon le Pr Tsécelsky, l'abeille ouvrière, au sortir de son alvéole, pèse 104 mgr.  $\frac{1}{3}$  et le mâle 196 mgr. En conséquence, il faut à peu près 11 abeilles à jeun, ayant l'estomac vide, pour peser 1 gr. et 11,000 pour 1 kg. Selon Dengof exactement 10,869, d'après Berlepsch 12,121 et selon Tsécelsky 9570. On admet en général environ 10,000 ouvrières au kg.

Toute autre est la situation quand il s'agit d'abeilles en train d'essaimer, car alors elles ont l'estomac plein. L'estomac peut, chez une butineuse revenant des champs, contenir jusqu'à 61 mgr. de nectar, mais chez les abeilles en train d'essaimer il est un peu moins plein. Dengof évalue le poids d'une abeille dans ce cas à 130 mgr. En conséquence, un essaim d'un kg. contient environ 7500 abeilles, ce qui concorde avec les données de Berlepsch qui estime à 4000 le nombre des abeilles par livre d'essaim, et aussi avec les observations de Tsécelsky qui nota que 1000 abeilles d'un essaim pesaient en moyenne 130 gr. Un essaim de 2 kg.  $\frac{1}{2}$  renferme donc environ 20,000 abeilles : les essaims les plus communs pèsent de 1 kg.  $\frac{1}{2}$  à 2 kg. et contiennent de 12,000 à 16,000 abeilles qui ont absorbé avant d'essaimer de 450 à 600 gr. de miel.

Quantité de nourriture dépensée par les abeilles (miel, pollen et eau). Cette quantité dépend de diverses circonstances. Une abeille consomme en moyenne, d'après Berlepsch, 4,87 mgr. de miel par jour. Il s'ensuit donc qu'un essaim composé de 22,500 abeilles et pesant environ 3 kg. consommera environ 110 gr. de miel en 24 heures. Comme le même essaim peut récolter 900 gr. de miel par jour, la récolte quotidienne pourrait donc suffire de provisions pour une huitaine. En pratique néanmoins, on a remarqué qu'un essaim, privé de toute espèce de nourriture et abandonné à lui-même, mourait de faim au bout de 5 à 6 jours. Cela s'explique par le fait que, dans les premiers jours, l'essaim produit de la cire, ce qui nécessite une grande consommation de miel. S'il s'agit d'une expédition, l'essaim, privé de nourriture, périt dès le 3<sup>me</sup> ou 4<sup>me</sup> jour à cause de l'état d'excitation où il se trouve. Les mâles consomment beaucoup plus de miel que les ouvrières. Alors qu'une ouvrière n'a besoin en moyenne que de 4,86 mgr. de miel par jour, le mâle, placé dans les mêmes conditions, en dévore quotidiennement 14,6 mgr. 1000 mâles consomment donc 14,6 gr. de miel par jour et pendant les 100 jours qui sont la durée moyenne de leur existence, 1 kg. 460. Comme une larve de mâle en plein développement pèse environ 400 mgr. et a

eu besoin d'un poids égal de nourriture, il s'ensuit que 1000 mâles ont consommé avant leur naissance 400 gr. de miel et pollen et environ 1400 gr. de miel pendant leur vie.

Combien une colonie consomme-t-elle pendant une année ? Une abeille nécessite pour son complet développement 120 mgr. de miel et pollen, d'autre part la mère d'une forte colonie pond environ 200,000 œufs par an ; pour l'élevage des larves de ces 200,000 œufs, il faut jusqu'à 24 kg. de nourriture, composée principalement de miel. En mettant seulement la ration quotidienne d'une abeille à 3 mgr. de miel, et pendant une période de 6 semaines, durée de sa vie moyenne, nous voyons qu'une abeille, pendant toute sa vie, a consommé environ 126 mgr. de miel, presque autant qu'il lui en faut pour son développement. Nos 200,000 abeilles qui ont passé dans la ruche le cours d'une année auront donc dépensé en nourriture 25 kg. de miel en chiffres ronds. Plus pour l'élevage 24 kg., en tout 49 kg. de miel et de pollen. C'est le résultat auquel est arrivé le Dr P. Koublé par des expériences avec une ruche d'observation placée sur une bascule, et qui trouva qu'une colonie emploie environ 49 kg. 39 de nourriture par an. Berlepsch estime qu'une ruche ordinaire, pour l'élevage de son couvain, consomme 45 livres de Saxe (25 kg.). Tsécelsky trouve qu'il faut, pour l'élevage d'une larve jusqu'à son complet développement, 188 mgr. de nourriture se décomposant ainsi : 100 mgr. de miel, 50 de pollen et 38 d'eau.

La quantité de pollen récolté n'a pu être établie sûrement : on a compté le 2 avril que 50,400 ouvrières chargées de pollen étaient rentrées et le 19 avril 54,850. La charge d'une abeille, prise sur ses pattes, était de 25 mgr. 14 : donc, le 19 avril, elles avaient rapporté dans leur ruche 1 kg. 39 de pollen. On peut admettre qu'un très fort essaim peut récolter environ 1 kg.  $\frac{1}{2}$  de pollen par jour. D'autre part, une cellule peut contenir 18 apports de pollen ; 1 kg.  $\frac{1}{2}$  de pollen occuperaient donc 3500 cellules, soit un  $\frac{1}{2}$  dcm<sup>2</sup>.

Les huit lamelles de cire que produit l'abeille pèsent ensemble, selon Dioume et Milne-Edward, 1 mgr. 5. Toute la construction d'un très fort essaim, faite en 10 jours de travail, pèse près d'un kg. et, pour construire ce kg., les abeilles ont dû produire 5,230,000 lamelles de cire, soit chacune d'elles 230 lamelles pesant ensemble 43 mgr. 5, soit presque la moitié de son propre poids, en prenant comme population de cette colonie 22,000 abeilles. Une telle puissance de production est d'autant plus remarquable que nos animaux domestiques comme le cochon à l'engrais ne produit que de 35 à 45 kg. de graisse en 28 jours.

(Tiré de la *Gazette apicole*.)

## CONCOURS DE RUCHERS

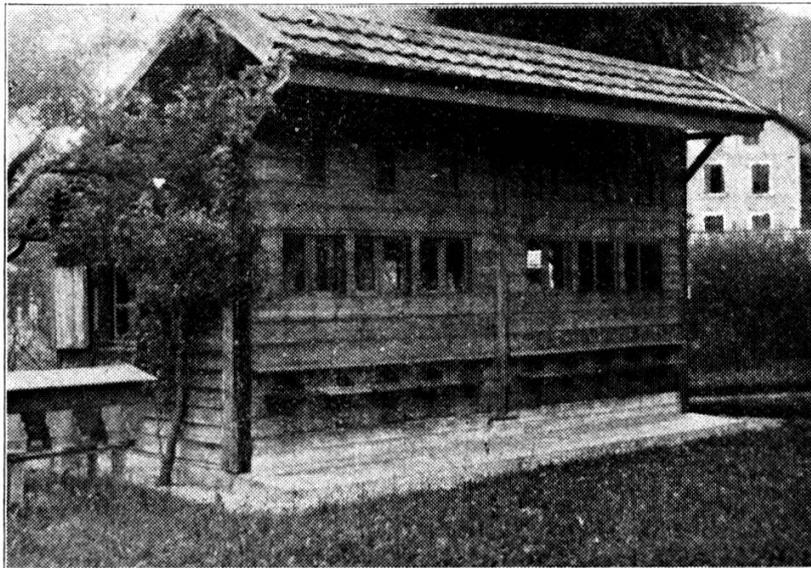
*organisé par la Société romande d'apiculture, en 1942.*

*(Suite et fin)*

3<sup>me</sup> CATÉGORIE

### 14. *Rucher de SCHNEIDER Jean, à Fleurier.*

Ce rucher rénové et agrandi, spacieux et exceptionnellement clair, ayant de la place pour 20 D.-B., contient huit colonies actuellement, venues remplacer celles détruites par le noséma qui a sévi en 1938. Après la désinfection des ruches et des cadres, le rucher a été, comme le chalet sur la montagne, reconstruit plus beau



Rucher Jean Schneider, Fleurier.

qu'avant. En effet, les populations, bien développées, avec couvain compact et étendu, sont logées sur des cadres quasi neufs et construits comme savent le faire des colonies nouvelles.

Tout est propre et ordré tant à l'intérieur de la construction qu'à l'extérieur, aux abords faciles et plaisants, proprement sablés.

L'outillage et le matériel sont complétés par la balance et un abreuvoir naturel à proximité. Chaque ruche a son carnet avec annotations de plusieurs années.

Nous espérons que M. Schneider, qui a succédé à son père comme apiculteur, se résoudra dorénavant à établir une comptabilité de son apier et à pratiquer, au moins pour son usage, l'élevage des reines.

Le Jury décerne :

Points : 6, 6, 6, 10, 4, 10, 10, 4, 10, 5, 7, 0, 9, 0. Total : 87.

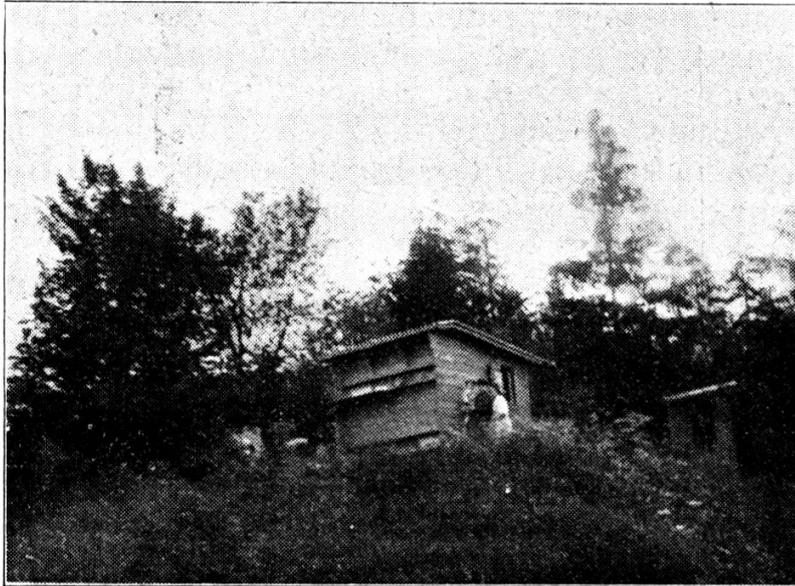
Médaille d'argent et fr. 14.—.

15. *Rucher de CHARPIOT Fernand, à La Chaux-de-Fonds.*

Le rucher comprend un petit pavillon de 5 D.-B. et 3 à l'extérieur dont le propriétaire annonce vouloir faire avec elles l'essai de ruches Dr Audibert avec hausse commune.

Il préfère les ruches jumelles qui hivernent, d'après ses dires, beaucoup mieux vers la séparation.

Les populations laissent à désirer, ainsi que les constructions, les plus belles colonies ayant été vendues au printemps ; l'une d'elles est trouvée sans ponte et probablement sans reine.



Rucher Charpiot frères, La Chaux-de-Fonds.

Le repeuplement du rucher se fait par division, en enlevant la reine, et par le déplacement de la ruche.

L'ordre et la propreté sont parfaits. Ruche sur balance et abreuvoir. Matériel à compléter par un cérificateur solaire ou une chaudière à cire.

Il est attribué à ce rucher peu éclairé et dont l'accès n'est pas du tout facile les points ci-après :

5, 5, 6, 8, 4, 8, 8, 4, 10, 3, 6, 3, 8, 3. Total : 81.

Médaille d'argent et fr. 14.—.

### **L'apiculture et la famille**

J'ai lu avec intérêt la composition de l'article signé J. Magnat et je me plais à compléter son résumé du *Bulletin* de février.

Dans ma jeunesse, soit en 1882, je suis allé en Suisse allemande afin d'en apprendre la langue. Mais ce n'est pas seulement

la langue que j'ai apprise, mais beaucoup de notions soit en agriculture soit en arboriculture, mais tout particulièrement la vie des abeilles. C'est alors que j'ai compris ce qu'étaient les abeilles dans un milieu, dans la famille de l'apiculteur qui aime ses petites amies. C'est là que j'ai senti les premières piques, mais c'est aussi là que me fut révélée la manière de vivre avec les abeilles et surtout de comprendre que celles-ci font partie intégrante de la famille. C'est un « membre » qu'il faut renseigner, non seulement sur le deuil qui survient dans la maison, mais aussi les joies telles que mariages et naissances, même l'abondance et la valeur des récoltes.

Et maintenant, pour compléter mon résumé, je dirai aux sceptiques et à ceux qui rient des traditions de nos aînés que dernièrement, soit en 1942, la famille d'un apiculteur de notre région avait le malheur de perdre leur bonne et vénérée mère ; dans le désarroi, personne n'a pensé à aller dire aux abeilles le deuil qui venait de tomber sur la maison. Et voici, quinze jours après, je suis appelé par le père afin de savoir pourquoi toutes ses ruches ne remuaient plus. A mon arrivée, je constate que toutes les huit ruches habitées étaient mortes comme asphyxiées ; j'ai compris tout de suite ce qui s'était passé, à la question que je posai au père : « Avez-vous dit aux abeilles que la maman était morte ? » Il me dit non et que Monsieur le pasteur lui avait posé la même question ; il pleura comme un enfant en disant qu'il n'avait pas cru à ce dire, aussi cela ne l'a pas empêché de racheter de nouvelles ruches et aujourd'hui le bonheur est revenu dans la maison avec les abeilles.

*E.-A. Tribolet.*

(*Réd.*) S'il n'est pas possible de lier logiquement entre eux des événements tels qu'un décès dans la famille et des décès de colonies d'abeilles, il n'en reste pas moins ceci de certain, c'est que si les survivants se désintéressent des abeilles, celles-ci vont sûrement à leur ruine. De là est née cette émouvante tradition d'annoncer aux abeilles, sous peine de pertes, un décès survenant dans la famille. Tradition jugée naïve ou ridicule par certains, mais qui repose sur quelque chose de digne et de fort naturel.

### **Propriétés médicales d'une substance sécrétée par les abeilles**

Après une année et demie de recherches, les chimistes de l'Université de Toronto se préparent à faire une expérience décisive qui leur apprendra s'ils ont réussi à analyser la mystérieuse substance servant à nourrir les larves que les abeilles choisissent pour en faire des reines.

Si l'expérience réussit, on fabriquera ce produit synthétiquement, et quelques savants croient qu'on pourra l'employer pour

soigner les enfants anormaux et pour guérir certaines maladies.

Dans quelques semaines, les chimistes feront des expériences sur les larves au collège d'apiculture de Guelph (Ont.) pour juger de l'efficacité de la substance qu'ils ont découverte.

Des savants des E.-U. poursuivent en même temps des essais de cure sur les enfants anormaux à l'aide de la substance employée par les abeilles.

Si le résultat de ces expériences démontre que cette substance est efficace, les recherches des savants canadiens deviendront d'une importance capitale.

(Tiré de *La Belgique apicole.*) De *L'Abeille et l'Erable.*

### Bibliographie

Nous avons reçu, avec le plus grand plaisir, la nouvelle édition du « Schweizerische Bienenvater ». C'est un très beau volume de 500 pages, contenant 109 illustrations, se vendant en librairie au prix de fr. 6.50. Il est édité par notre société sœur de la Suisse alémanique, revu et complété sous la direction avisée de M. A. Lehmann et imprimé par la Maison Sauerländer, d'Aarau. Nous n'avons pas encore pu le lire au complet, mais de l'avoir simplement feuilleté nous pouvons en féliciter très vivement nos collègues et l'éditeur. Tous ceux qui lisent l'allemand seront heureux de se procurer ce volume, œuvre admirablement comprise et illustrée de documents et figures les plus modernes.

Ce volume intéressera aussi tous ceux qui pratiquent la ruche Bürki-Jecker, la plus répandue chez nos collègues d'outre-Sarine.

Nous aimerions pouvoir réussir aussi bien avec la réédition de notre « Conduite du rucher », si nous trouvons les collaborateurs dans ce but.

Nous rappelons, pour la correspondance, les cartes en couleurs naturelles, annoncées déjà, au prix de 20 ct. pièce, fr. 8.— les cinquante, fr. 15.— le cent, contre versement à notre compte de chèques. Les « insignes » de la Romande sont aussi envoyés franco contre fr. 1.50 pièce. Les diplômes de membre honoraire des sections à fr. 1.50, le tout franco, compte de chèques II 1480.

*Schumacher.*

### Société romande d'apiculture

*Procès-verbal de la séance du bureau du Comité central,  
tenue à Yverdon, le 19 avril 1944.*

La séance est ouverte à 10 heures sous la présidence de M. F. Schumacher, vice-président ; elle passe, à partir de 11 heures, sous celle de M. l'abbé L. Gapany, président.

Magenat se fait excuser pour cause de maladie.

Schumacher annonce 6000 membres à ce jour.

*Centrale d'essais.* Le bureau décide de faire encore un essai en 1944, espérant qu'il sera plus concluant que celui de 1943. M. Ch. Thiébaud, chef de la Centrale, renseignera par le *Bulletin*.

*Bascule Schenkel.* Après visite de MM. Mayor et Walther avec M. Schenkel fils, celui-ci mettra au point les différents postes qui laissent à désirer. Un appareil enregistreur de St-Blaise sera essayé. Dès qu'une bascule sera mise en parfait état de marche, toutes les bascules enregistreuses appartenant à la Romande seront successivement envoyées à M. Schenkel pour être modifiées.

*Couleurs des ruches.* L'Imprimerie des Remparts, à Yverdon, ayant fait la meilleure offre et la plus pratique pour l'encartage dans le *Bulletin*, soit fr. 575.— tout compris, l'édition du tableau des couleurs à peindre les ruches lui est adjugée.

*Assemblée à Zoug,* les 22-23 avril, de la Société des amis des abeilles avec conférence sur l'élevage des reines. Thiébaud est délégué à cette réunion.

*Table des matières du Bulletin.* Le rédacteur fera une inscription dans le *Bulletin* pour connaître le nombre éventuel de sociétaires que cette table intéresserait et qui souscrirait un exemplaire, dont le prix peut être envisagé au minimum à fr. 5.— suivant le nombre d'inscriptions. Pour pouvoir établir un budget, à soumettre à l'assemblée des délégués, Schumacher fera le travail pour une période de six mois ou le confiera à Farron.

*Conduite du rucher.* Schumacher rapporte sur les démarches entreprises à ce sujet. La librairie Payot est d'accord d'éditer l'ouvrage révisé et modernisé par la Romande. Le Dr Morgenthaler a accepté de rédiger le chapitre de l'anatomie et des maladies des abeilles, M. le professeur Baudin celui des plantes mellifères.

*Correspondance.* Le président donne lecture des lettres suivantes :

1) de notre collègue E. Farron, donnant sa démission de membre du Comité de la Romande. Le président lui adressera un message de remerciements pour les services rendus pendant presque un demi-siècle.

2) de M. Porchet, proposant M. Fankhauser pour établir la table des matières du *Bulletin*.

3) de M. Fankhauser, sur le même sujet.

4) de la Société tessinoise d'apiculture, demandant les conditions fiscales des ruches dans les cantons romands.

5) de M. Matthey, au Locle, envoyant des graphiques et une facture concernant la révision de la bascule Schenkel et des appareils Stoppani.

6) de M. Girardin, Neuchâtel, concernant la différence constatée dans la dimension des grandes cellules de cire gaufrée de différents fournisseurs.

7) de Niquille, concluant à profiter de la révision des statuts pour examiner la question d'un mode de faire plus adéquat pour l'élection des membres du Comité central.

Séance levée à 16 heures.

Les membres du bureau se rendent ensuite visiter l'important établissement de l'Imprimerie des Remparts. Ils en ressortent émerveillés par toutes les vastes installations d'imprimerie, de reliure, composition, laboratoire, etc., ainsi que par les énormes machines modernes les plus perfectionnées pour la reproduction des ouvrages d'art typographique, similigravure, polychrome, photolitho et gravure offset confiés à cette maison, qui fait grand honneur à l'industrie romande.

Le secrétaire : O. Niquille.

## **NOUVELLES DES SECTIONS**

### **Fédération valaisanne d'apiculture**

L'assemblée générale de la Fédération valaisanne d'apiculture aura lieu à Sierre le 29 juin prochain. Tous les apiculteurs membres ou non-membres des sociétés locales y sont invités. Des décisions importantes y seront prises au

sujet de l'assurance obligatoire contre les maladies épizootiques. Le programme détaillé de la journée avec l'ordre du jour de la séance sera communiqué par carte à chaque membre. *Le président.*

### **Société genevoise d'apiculture**

Réunion amicale, lundi 12 juin, à 20 h. 30 précises, au local, rue de Cornavin 4.

*Sujet* : La fécondation des arbres fruitiers, extrait de la brochure du Dr Kobel, par O. Pfenninger.

### **Société d'apiculture Pied du Chasseral**

La première visite de ruchers de cette année a eu lieu le 14 mai à Bienne par un temps très favorable malgré l'ondée tant désirée qui, vers 17 heures, vint désaltérer la végétation assoiffée. Ce fut d'abord au Seefelds, dans le joli pavillon de M. Ritter, où nous avons assisté à une très intéressante démonstration de la ruche qui porte son nom et qui nous paraît répondre aux critiques formulées contre divers systèmes. La ruche « système Ritter », carrée, réunit les avantages de la disposition des cadres « Dadant », de la grandeur des cadres « suisses », de la construction chaude et des deux nids à couvain de la ruche « Calor ». Les accessoires sont, comme la ruche, d'une fabrication irréprochable. Ce fut, pour tous les membres présents, une excellente occasion de voir le profit qu'ils pourraient retirer de cette visite en appliquant certains principes dans l'exploitation de la ruche « Dadant » qui reste la plus répandue dans notre région.

Après cette véritable leçon, nous sommes allés plus haut, au pavillon de M. Baur, un débutant de quelques années qui manifeste une grande sympathie pour le « système Ritter », après avoir expérimenté la ruche « Dadant » et la ruche « suisse ».

Pour terminer cette visite de pavillons, nous avons admiré la récente installation de notre dévoué caissier M. Baumann, quelque 400 m. plus loin, un fervent partisan de la ruche « suisse ». Dans les trois ruchers, nous avons trouvé des colonies saines, en plein développement et prometteuses de récolte, puisque la hausse était déjà placée et occupée sur trois colonies.

Ce bel après-midi se termina par l'admission de deux nouveaux membres, en nous donnant rendez-vous le 4 juin à Orvin avec l'espoir d'y trouver des hausses garnies de cadres bien operculés. *Bl.*

### **Section d'Erguel-Prévôté**

*Assemblée générale du 26 mars 1944, à Sonceboz.*

Sous l'alerte direction du président M. Wiessmann, les dix tractanda de l'ordre du jour défilent rapidement devant la bonne centaine de participants qui remplissent la salle du Café fédéral. Le protocole de M. Petitjean, secrétaire, est accepté sans observation. Puis M. le président présente son rapport sur la marche de la société qui continue à prospérer puisque son effectif a passé de 299 membres l'année dernière à 316 aujourd'hui. Désormais, tout le monde sera sur le même pied, les membres-adjoints ayant été supprimés. Trois décès ont été signalés, dont celui d'un membre fondateur, M. Emile-Eugène Riesen, à Tramelan. Quatre cas de loque et quatre de noséma occupent la chronique des maladies. Puis vient le palmarès. Deux vétérans, soit MM. Bindit Prosper, à Péry et Tschanz Auguste, à St-Imier, reçoivent la récompense pour trente années d'activité dans la société et cinq membres se voient attribuer le diplôme qui couronne le vingt-cinquième anniversaire de leur entrée dans la Romande. Ce sont : MM. Pauli Fritz, à Courtelary, Anklin Marcel, à Corcelles, Jean-prêtre Ernest, à Corcelles, Liengme, à Cormoret et Roches Charles, à Roches. Les comptes sont acceptés avec remerciements au caissier, M. Etienne. Malgré un déficit de fr. 104.80 sur le sucre, la fortune de la société s'est augmentée de fr. 388.15, atteignant le chiffre de fr. 3696.52. La cotisation, sur la proposition du Comité, est maintenue à fr. 8.50 et les indemnités au Comité restent

également au statu quo. Des réunions de groupe sont prévues à Sonvilier, Courtelary, Tavannes, Tramelan, Court et Eschert, pour lesquelles le Comité fixera les dates. MM. Bourquin et Amacher sont confirmés comme vérificateurs des comptes et un nouveau suppléant est désigné dans la personne de M. Arthur Béguelin, à La Heutte. M. Anclin Marcel, longtemps secrétaire dévoué de la société, se voit désigné comme délégué à l'assemblée de la Romande en 1945. M. le président signale la création d'une caisse d'entraide pour lutter contre le noséma, adjointe à la caisse-assurance contre la loque, moyennant une prime de 10 ct. par colonie, ce qui porte la prime totale à 30 ct. par colonie.

Des experts sont désignés, soit MM. Petitjean et Gauche pour Moutier, Willy Boillat, Edmond Etienne et Hofstettler Fritz pour le bas-vallon et René Houriet pour le vallon. L'idée de l'organisation d'un cours d'apiculture est très favorablement accueillie. Moutier revendique un, la vallée de Tavannes également. Compétence est laissée au Comité pour faire le nécessaire, le président donnant l'assurance que tout sera mis en œuvre pour satisfaire chacun... dans la mesure du possible. Sous divers et imprévu, M. le président fait appel à la conscience de tous pour donner des indications exactes sur le nombre de leurs colonies, de manière à ce que le chiffre porté sur la formule H11c pour l'obtention du sucre corresponde à la réalité et à celui de la prime payée pour l'assurance contre la loque.

La séance administrative étant ainsi terminée, la parole est donnée à M. Comte, sous-inspecteur cantonal vaudois, qui nous fait en praticien une causerie agrémentée de projections lumineuses, commençant par de judicieux conseils aux débutants, pour passer à la question actuelle des grandes cellules et finir par une description détaillée des maladies des abeilles. Sur quoi, chacun s'en fut, satisfait de son après-midi. *Ch. R.*

### **Section Ajoie-Clos-du-Doubs**

Dans notre assemblée générale du printemps, nous avons décidé d'organiser, dans le courant de l'été, des conférences pratiques principalement pour les jeunes débutants. Le 23 avril, M. L. Goffinet, de Buix, un de nos chers vétérans et apiculteur très expérimenté, donna sa première conférence au restaurant Membrez, à Porrentruy. C'est devant une salle comble (plus de 90 participants) que notre président lui donna la parole. Pendant deux bonnes heures, M. Goffinet charma son auditoire sur les points suivants : 1. Choix d'un emplacement de ruche ; 2. Orientation ; 3. Couleurs des ruches ; 4. Choix d'un système de ruche ; 5. Préparation de la ruche pour la récolte ; 6. Essaimage ; 7. Sélection ; 8. Pillage ; 9. Introduction d'une reine dans une ruche bourdonneuse ; 10. Mise en hivernage. Puis il invita les apiculteurs à lui poser des questions. C'est alors que de tous les coins de la salle les mains se levèrent, qui pour demander ceci ou cela. Le conférencier, avec son gracieux sourire, était tout heureux de confier à chacun ses petits secrets d'apiculteur et c'est avec grand plaisir qu'il répondait d'une façon simple et pratique. Mais hélas, les heures sont trop courtes quand on cause d'abeilles, il fallut se séparer en pensant à la prochaine conférence.

Au nom des participants, un cordial merci à notre cher vétéran. *A. L.*

## **NOUVELLES DES RUCHERS**

*C. Auberson. — Genève, le 12 mai 1944.*

A St-Cergue, 1050 m. d'altitude, l'hivernage a été passable, pas d'humidité dans les ruches, cependant à la montagne c'est toujours la même chose : les colonies fortes passent bien l'hiver, mais les moyennes et faibles ont de la peine à reprendre le dessus. Ce sont surtout les mois de mars et avril qui sont durs à passer.

Mon rucher du pied du Jura va bien, les colonies se sont rapidement déve-

loppées en avril et n'attendent que la récolte ! Là aussi il n'y avait pas trace d'humidité, ce qui est dû probablement au fait que la bise a dominé depuis le Nouvel-An.

### LA PUBLICITÉ

dans le « Bulletin de la Société romande d'Apiculture », porte et rapporte beaucoup.

Disponibles depuis 20 juin prochain quelques **colonies race italienne pure**, sur 4, 5 et 6 cadres, au prix de fr. 25.— le cadre. Montant à verser d'avance. Joindre fr. 0.20 pour réponse désirée. Apicoltura Svanascini, Mendrisio. P.-S. Nous ne vendons ni essaims ni reines.

A VENDRE

### extracteur

à choix sur 2, avec engrenages, cage de 62/74 cm. et 71/67 cm., ainsi que 10 colonies Burky.

Joye Albin, Mannens (Frib.).

A VENDRE un

### extracteur

à 8 cadres, convient pour tous systèmes, mouvement silencieux, à l'état de neuf. S'adr. à Edm. Delabays, Malessert s. Sorens (Frib.).

A VENDRE

## Reines de choix 1944

provenant des meilleures souches à choisir dans rucher de 80 colonies, fécondées et marquées, au prix de fr. 10.—.

**Mabillard Edouard et Emile**, apiculteurs, Grimisuat s/Sion (Valais).

## La Société Coopérative de Consommation de Lausanne et environs

*reconnue par l'Office fédéral de guerre comme centre de ramassage de miel*

### achète

au prix officiel, contre remise des titres de rationnement nécessaires,  
**toutes quantités** de

## MIEL DU PAYS

**GARANTI PUR**

Prière d'adresser les offres, avec échantillon, aux bureaux de la Société, **Av. de Beaulieu 9, à Lausanne.**

**BON**  
pour 1 boîte à miel  
« CAFAG » 1/2 kg.

si vous découpez cette annonce  
et l'envoyez à mon adresse.



imprimées en 4 couleurs,  
1/4, 1/2 et 1 kg. contenu.  
Bidons et boîtes en aluminium et en  
fer blanc. — Demandez sans engage-  
ment échantillon et prix-courant !

**R. Meier. Künten** (ARGOVIE)  
TEL. 3.31.71  
Maison spécialisée pour l'apiculture

**CIRE GAUFRÉE (1<sup>re</sup> qualité)**

garantie 100 % d'abeilles. — Fabr. par gaufrier,  
à grandes cellules et cellules normales  
Nombre de cellules pour couvain : 560, 620, 640,  
700, 750, 760, 800, 820. Nombre de cellules pour  
hausse (sections) : 660, 820, à feuilles minces.  
Gaufrage à façon. — Fonte de vieux rayons.  
Prospectus sur demande.

J. HÄNI SENNIS GÄHWIL (ST-GALL)

**Réfugié italien**, connaissant l'api-  
culture, mécanicien habile, notions de  
menuiserie, parlant français et alle-  
mand, offre ses services à apiculteur  
voulant, si possible, l'héberger. Réfé-  
rences, marié avec enfants. Ecrire à  
M. Thiébaud, Corcelles (Ntel).

A VENDRE

**extracteur**  
*Radial*

pour cadres D.-B., en métal extra  
d'avant-guerre, **gaufrier** et **ruches**  
**vides**.

S'adr. à Mme Mary veuve de M. Pasta,  
Mendrisio (Tessin).

A VENDRE

**extracteur „Radial“**

état de neuf, employé une fois, avec  
quatre paniers porte-cadres. Fr. 320.-.

S'adr. sous **chiffre 9**, à Ch. Thié-  
baud, Corcelles (Ntel).

Je serais acheteur de **6 ruches**  
**D.-B.** usagées, en bon état avec  
coussins-nourrisseurs, hausses, n'ayant  
pas eu de maladie.

Adresser offres, avec prix, à Emile  
Métroz, apiculteur, Liddes (Valais).

**Reines de choix 1944**

provenant des meilleures souches,  
obtenu médaille d'or, peuvent s'adres-  
ser en toute confiance au prix de  
fr. 12.50. Marcel Molleyres, apiculteur,  
Vallon (Fribourg).

A vendre **3 ruches peuplées**  
« **Calor** », avec 3 superbes colonies  
italiennes pures, au prix de fr. 300.—  
chacune, franco gare départ.

B. Svanascini, apiculteur, Mendrisio  
(Tessin).

**REINES 1944**

provenant de la meilleure souche.

**Station de fécondation « Pe-  
tinesca »**. J. Schneider, apiculteur,  
Jens près Bienne.

**NUCLEI**

sur trois cadres, reines de choix 1944.  
Prix : **Fr. 60.—**, à vendre.

E.-P. Townley, « Les Scyllas », Blonay.

**Reines sélectionnées**, mar-  
quées jaune, franco avec cage d'in-  
troduction fr. 12.—. Ruchettes sur  
2 cadres de hausses D.-B. fr. 32.— plus  
port, ruchette à retourner. Comman-  
der avec carte-réponse. **Th. Wehrli**,  
Arare (Genève).

« **Apiculture intensive et éle-  
vage des reines** » par A. Perret-  
Maisonnette, demandé en n'importe  
quel état. Faire offres à A. Chenaux,  
Chemin du Vallon, La Rosiaz s. Lau-  
sanne. Tél. 3 25 53.